

Animations

Le **COMITE DES FETES de Beaurepaire** propose cette année encore de nombreuses manifestations à destination de tous, jeunes et moins jeunes. Vous pourrez constater le succès grandissant de ces différents rendez-vous, où Beaurepaires, familles, amis et parfois habitants des communes voisines, viennent passer de bons moments. Les activités sont variées, tout comme les endroits qui les accueillent : Mairie, Centre Marcel Paul, Salle Durande, rues du village, ... Alors venez participer sans hésitation à ces moments toujours conviviaux et appréciez le travail réalisé par les bénévoles. Vous ne serez pas déçus et, qui sait, souhaiterez peut-être vous joindre à l'équipe.

Rappel des manifestations 2011 :

Loto de printemps	Samedi 26 mars
Concours de Manille	Dimanche 10 avril
Vide greniers	Dimanche 22 mai
Buffet campagnard	Dimanche 26 juin
Tournoi de boules et marche	Dimanche 4 septembre
Tournoi de Tarot	Dimanche 9 octobre
Halloween	Samedi 29 octobre
Concours de domino	Vendredi 11 novembre
Soirée Beaujolais	Samedi 19 novembre
Loto	Dimanche 4 décembre

Le traditionnel **REPAS DES AINES**, en raison du 1^{er} Mai, aura lieu exceptionnellement le **samedi 30 avril au centre Marcel Paul à 12h30**. Tous les habitants de la commune et hors commune peuvent participer à ce moment de convivialité. Les conditions vous seront précisées sur le bulletin d'inscription que vous devrez retourner en mairie.

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Criquetot-l'Esneval :

lundi après-midi 14 h 00 - 18 h 00
 mercredi, vendredi et samedi
 9 h 00 - 12 h 30 / 14 h 00 - 18 h 00

Horaires des tondeuses et engins motorisés :

du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h 00 / 13 h 30 - 19 h 30
 le samedi : 9 h 00 - 12 h 00 / 14 h 00 - 19 h 00
 le dimanche : 10 h 00 - 12 h 00

AGENDA

Judi 7 avril (19 h 30)
Conseil municipal

Dimanche 10 avril
Concours de manille

La Poste	02 35 20 11 77
Gendarmerie	02 35 27 20 17
Pompiers	18
Samu	15
Centre Anti-poison	02 35 88 44 00
Médecins les plus proches	
Dr Desnos	02 35 20 13 00
Dr Hauville	02 35 30 30 78
Pharmacie des Halles	02 35 20 71 45

INFORMATIONS

Le Chemin du Bas de la Rue est désormais réouvert aux piétons et VTT.

*
*

C'est la fin de l'hiver et des fortes gelées et les agents communaux vont pouvoir remettre en état les routes endommagées.

Sébastien GUEROULT
 Assurances & Placements
 Particuliers - Entreprises
 Agricoles - Commerçants
 BP n°1 - Place Georges CHEDRU
 CRIQUETOT-L'ESNEVAL - 02 35 27 24 59

SARL FREBOURG
 ENTREPRISE des territoires
 Travaux Agricoles et Ruraux

76280 BEAUREPAIRE Tél. : 02 35 20 70 67
 email : frebourg.n@orange.fr Fax : 02 35 55 86 34

Garage des Halles
 Agence Renault
 SARL Ph. Fleuret

30 rue docteur Peumelle Tél. 02 35 20 75 34
 76 280 Gonnevill-la-Mallet Fax: 02 35 30 62 44

AGRICULTURE
Simon TORO
 GONNEVILLE LA MALLET ☎ 02 35 20 76 26

BOULANGERIE - PÂTISSERIE
 Chocolats maison
 M. et M^{me} ROCQUIGNY

1, rue Capitaine-Gosselin
 76280 GONNEVILLE-LA-MALLET Tél. 02 35 20 75 10

Offrez vous un nouveau **look !**
et confiez vous à un spécialiste

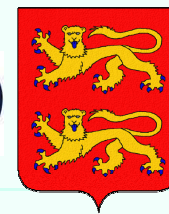
Vision
 Hélène Houzay
 8, rue de la République
 76280 Gonnevill-la-Mallet
 Tél. : 02 35 12 96 90
 email : gonneville@opticien-vision.fr
 www.opticien-vision.fr

Lethuillier
 Grainetier

GRAINETERIE - TOUTE L'ALIMENTATION ANIMALE - FIOUL

PLACE DU MARCHÉ
 76280 GONNEVILLE LA MALLET
 TEL / FAX 02 32 79 26 75

Un hiver à Beaurepaire



Hiver 2010-2011 N°11

Le maire et les adjoints
 (astreintes week-end affichées en mairie)
 Grégoire MICAUX: 02 35 29 99 08 - 06 81 57 05 43
 Sylvie LEMESLE: 02 35 27 16 11 - 06 85 97 90 30
 Stéphane de CHANTELOUP: 02 35 10 54 28 - 06 37 51 66 37
 Carol GONDOUIN: 02 35 30 82 79 - 06 08 56 81 12

Beaurepaire étoilé ou 5 étoiles éco-responsables

Nous en avons parlé et nous voici récompensés : Beaurepaire obtient le label 5 étoiles.

L'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN) vient de labelliser 64 communes françaises participantes au concours « Villes et Villages Étoilés », en 2010, soutenu par le ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement et par la Fondation de France, pour leurs efforts en faveur d'une meilleure qualité de la nuit et leur réduction de la pollution lumineuse.

Ce concours, gratuit et ouvert à toutes les communes de France, offre le moyen de s'engager dans une démarche d'amélioration continue, récompensée par un label comportant de 1/2 étoile à 5 étoiles maximum, valable 2 ans.

Son attribution s'effectue à partir de critères portant sur les installations et l'organisation de l'éclairage public, l'aménagement des sources lumineuses dans l'espace et leur temps de fonctionnement.

L'ANPCEN a souhaité favoriser les communes maîtrisant leur consommation énergétique, pratiquant ou développant l'extinction complète ou partielle en cours de nuit, l'optimisation de la direction des émissions de lumière pour en limiter l'impact, l'utilisation de l'éclairage passif, l'absence de mise en lumière du patrimoine naturel et bâti et la suppression des lampes à lumière blanche néfastes pour l'environnement.

Bravo à l'équipe qui a mené le projet permettant à Beaurepaire d'obtenir ce label dès sa première participation. Merci aux habitants qui s'associent ou se reconnaissent dans cette démarche éco-responsable.

(suite en page intérieure)

Mairie de Beaurepaire

Tél-Fax 02 35 27 01 17 - www.mairie-beaurepaire.com - courriel : mairiebeaurepaire@wanadoo.fr
 Permanences mardi 9 h 00 - 12 h 00 / vendredi (jeudi à partir de janvier 2011) 17 h 30 - 19 h 00

Apprenez les gestes qui sauvent

Au mois de mai dernier, deux sessions de formation aux gestes de premiers secours se sont déroulées à Beaurepaire et ont permis de former seize personnes de la commune, dont les diplômes ont été remis lors de la cérémonie des vœux (photo ci-dessous).



C'est un début encourageant et il est souhaitable que le plus grand nombre d'entre nous soit initié à ces gestes simples, dans l'intérêt de chacun. Pour cela, nous vous proposons d'organiser à nouveau ce type de formation en 2011.

Ce cours concerne adultes, adolescents et enfants à partir de 10 ans révolus. Il se déroule sur 1 heure et demie environ et coûte 5 euros, la municipalité prenant en charge 50% du coût réel. Si vous êtes intéressés ou si vous désirez des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le 02 35 28 63 96. Les modalités d'organisation (dates et horaires) seront précisées ultérieurement aux intéressés, selon les inscriptions collectées.

Travaux à l'école

Les clôtures de la cour de l'école devenues vétustes et potentiellement dangereuses ont été enlevées à la demande de madame la Directrice et vont être remplacées dans les mois à venir.



Vœux 2011

Contrairement aux années précédentes, les routes n'étaient pas enneigées le 16 janvier dernier et c'est donc nombreux que les habitants de la commune, les représentants des Institutions ainsi que les élus voisins, sont venus assister à la traditionnelle cérémonie des vœux de l'équipe municipale.



Chemin de fer à Criquetôt

Tous les élus des cantons concernés, dont ceux de Beaurepaire, sont favorables à la réouverture de la ligne passant par Criquetôt l'Esneval, pour faciliter les liaisons entre Fécamp et Le Havre et afin de désengorger les routes surchargées. Le Conseil Régional et la Codah ont lancé une étude de faisabilité (coût de l'étude 300.000 euros) dont nous aurons les résultats fin Septembre. A suivre

Ce fut l'occasion pour Grégoire Micaux de revenir sur le chemin parcouru en 2010 et pour Stéphane De Chanteloup de remettre les médailles d'honneur du travail à quatre habitants de notre commune :

- Sylvie LEMESLE, échelon Or (35 ans)
- Martial MOUQUET, échelon Vermeil (30 ans)
- Luce GROULT, échelon Argent (20 ans)
- Thierry GIROU, échelon Argent (20 ans)

Elagage et plantations

De nombreux arbres de la commune ont été élagués par nos agents communaux et broyés par l'entreprise Frébourg. Les déchets du broyage ainsi récupérés vont servir pour le paillage de nos plantations et talus. Par ailleurs, merci à Stéphane de Chanteloup et son épouse qui ont fait don à la commune d'une trentaine de rosiers.

Vive le printemps et le retour vers les jardins.

Enjeux de la protection du ciel nocturne (suite de la 1ère page)

La Vie a besoin de la Nuit, la Nuit a besoin de nous

Depuis des millions d'années, la vie animale, végétale et humaine sur notre planète est rythmée par l'alternance du jour et de la nuit. Elle s'est développée et organisée à travers ce phénomène naturel. En l'espace d'une cinquantaine d'années, l'homme a bouleversé cette alternance naturelle en développant de manière anarchique et disproportionnée l'éclairage artificiel. Cette gestion de l'éclairage se traduit aujourd'hui par un halo de lumière enveloppant chaque ville et village de France. L'éclairage non adapté a notamment des conséquences sur le sommeil humain, sur la biodiversité nocturne, sur la qualité du ciel nocturne.

Une perte d'énergie considérable et des émissions de gaz à effet de serre à éviter

En France, 5,6 milliards de KWh sont utilisés pour l'éclairage public. L'économie potentielle pour les collectivités est donc très importante : l'éclairage public représente à lui seul 48% de la consommation électrique des collectivités locales. L'ADEME et EDF estiment entre 30 et 40% la perte d'énergie pour les communes du fait d'une mauvaise qualité, d'une surpuissance des sources ou de la vétusté des installations dédiées à l'éclairage public. De plus, toute énergie inutile génère pour sa production, son approvisionnement, ses équipements et son transport, des émissions de gaz à effet de serre qui pourraient être évitées, face à l'objectif national de les diviser par quatre.

Le ciel et l'homme

Le ciel nocturne est un élément naturel et inaliénable de notre environnement. Il constitue à ce titre un paysage à part entière qu'il convient de préserver pour les générations futures. Constituant le panorama de l'univers, le ciel nocturne a toujours eu une forte influence sur la pensée et la culture humaine : de la philosophie à la religion, de l'art à la littérature en passant par la science, la nuit a toujours été source d'inspiration et de questionnement.

Pluviométrie 2010

L'année 2010 a été marquée par un hiver neigeux et long : 47cm de neige cumulés et 53 jours de gel (dont 8 consécutifs sans dégel). Le printemps a été très sec avec seulement 15mm de pluie entre le 8 avril et le 25 mai, pluie rapidement évaporée par les nombreux jours de vent du nord. A l'inverse, le mois d'août a vu la pluie un jour sur deux et le 13 novembre détient le record avec 44mm d'eau. Le cumul annuel s'élève à 875mm. Le 2 juillet fut la journée la plus chaude (28,2°C) et le 7 janvier la journée la plus froide (-5°C).

Janvier 77mm	Février 103mm	Mars 50mm	Avril 14mm
Mai 26mm	Juin 55mm	Juillet 18mm	Août 109mm
Septembre 98mm	Octobre 90mm	Novembre 152mm	Décembre 83mm



Que faire de nos déchets verts... et quand sortir nos poubelles

Le Règlement Sanitaire Départemental interdit le brûlage à l'air libre des déchets ménagers, **notamment les déchets verts.**



A ce propos, l'article 84 du R.S.D. le stipule clairement pour **l'ensemble du département.** Ces déchets peuvent être broyés ou déposés à la déchetterie de Criquetot l'Esneval (voir les heures d'ouverture en dernière page).

Devant la multiplication des nuisances causées à nos poubelles par des chiens errants dans la commune, d'une part nous rappelons aux maîtres de garder leurs chiens dans leurs propriétés et de ne pas les laisser divaguer sur la voie publique, et d'autre part aux Beaurepairois de ne sortir **les déchets ménagers que le lundi matin** et de préférence dans des containers fermés. Seuls les déchets ménagers sont collectés par le service des ordures ménagères, tous les autres déchets (bois, métaux, plastiques, cartons, verres, objets encombrants, déchets verts...) doivent être déposés soit à la déchetterie ou dans les containers de tri sélectif situés dans la cour de la Mairie.